



APSSAP

Association paritaire
pour la santé et la sécurité du travail,
secteur « Administration provinciale »

Mettre à profit la capsule *chutes de plain-pied* au sein de votre organisation

Objectif

La capsule sur les chutes de plain-pied en milieu de travail permet au CSS de sensibiliser les travailleurs aux risques du milieu, à l'importance de la déclaration et au rôle du CSS dans ce dossier.

Procédure d'utilisation

Consulter les références (outils, affiches, vidéos, articles, etc.) offertes par l'APSSAP au sujet des chutes de plain-pied en n'oubliant pas qu'ils peuvent être utiles tout au long du processus.

1. Recenser les déclarations d'accident qui portent sur les chutes de plain-pied et glissades.
2. Analyser les situations déclarées afin de définir les tendances au sein de votre organisation (saisons, type de tâches, équipement fourni, etc.)
3. Inspecter le milieu de travail pour déceler les risques de chute potentiels et corriger ou faire corriger les problématiques recensées
4. Présenter la capsule chute de plain-pied lors d'une réunion d'équipe. Utiliser ce temps pour animer une séance de discussion avec les travailleurs pour :
 - a. faire un rappel de la procédure de déclaration de situation problématique au gestionnaire
 - b. valider si d'autres situations à risque de chute sont présentes et non traitées
 - c. amorcer des discussions sur des solutions qui ont déjà été pensées par les groupes de travailleurs concernés.
5. Revenir en réunion du CSS afin d'identifier les actions potentielles à ajouter au plan d'action annuel.
6. S'assurer du suivi des échéanciers proposés au plan d'action.